

FESTIVAL VINCENNES OFF

Musique / Théâtre

DU 31 MAI AU 10 JUIN 2012



Photo Pierre-Yves Jan Aurianne studio

DOSSIER D'INSCRIPTION



Photo Thibaut Plaire



FESTIVAL VINCENNES OFF - du 31 mai au 10 juin 2012

Dossier d'inscription à retourner, dûment complété,
le samedi 7 janvier 2012 au plus tard

Pour le théâtre : Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles Pathé – 94300 Vincennes
info@espacesorano.com

Pour la musique : Service de l'action culturelle – 98, rue de Fontenay - 94300 Vincennes
actionculturelle@vincennes.fr

Nom de la structure juridique (association, SA, SARL...)
Date de création :
Nom du (de la) Président (e) :

Nom de la compagnie ou du groupe :
Nom du responsable artistique :
Adresse :
.....
Tél : Fax :
Mobile :
Courriel :

POUR LE THÉÂTRE :

Titre du spectacle :
Auteur : Adaptation :
Numéro d'autorisation SACD :
Nombre de comédiens :
Durée :
Combien de fois le spectacle a-t-il été joué en public ?.....
• Date(s) :
• Lieu(x) :

POUR LA MUSIQUE :

Style de musique :
Nombre de musiciens :
Répertoire original : (cocher la case correspondante) oui non
Si non, noms des auteurs et compositeurs joués :
.....
Nombres de morceaux :
Combien de fois le groupe s'est-il produit en public ?.....
• Date(s) :
• Lieu(x) :

FESTIVAL VINCENNES OFF
du 31 mai au 10 juin 2012

Règlement

Article 1

La 4^{ème} édition du **Festival Vincennes off**, organisée conjointement par la ville de Vincennes et l'Espace Daniel-Sorano, s'adresse à des groupes de musique et à des compagnies théâtrales **impérativement** constitués en association (ou autre forme juridique) qui proposent ces disciplines artistiques sous toutes leurs formes, y compris « jeune public ». Au moins un de leurs membres doit résider à Vincennes.

Article 2

Pour participer à ce festival, les compagnies de théâtre et les groupes de musique devront s'être produits en public au moins une fois avec leur spectacle ou leur répertoire de musique.

Article 3

Les compagnies et les groupes devront envoyer leur dossier d'inscription complet, **le samedi 7 janvier 2012 au plus tard**. Tout dossier incomplet sera refusé. Les compagnies théâtrales devront être en mesure de présenter un extrait de leur spectacle à l'équipe de sélection, sur demande de celle-ci.

Article 4

Les dossiers seront examinés par deux comités de sélection (musique et théâtre) qui établiront la liste des candidatures retenues. Les compagnies et les groupes sélectionnés seront informés par courriel entre le **11 et le 18 février 2012**. Les compagnies et les groupes devront, en retour, confirmer leur participation au Festival, par courriel ou par écrit, avant le **10 mars 2012**.

Article 5

Les artistes dont le projet sera retenu pourront disposer pour **UNE** représentation, de la salle de spectacle de l'Espace Daniel-Sorano, en ordre de marche ; les régies son et lumière seront soutenues par des techniciens expérimentés.

Il sera toutefois demandé aux artistes de participer activement au bon déroulement du Festival (participation notamment aux réunions de pilotage entre les partenaires et l'ensemble des artistes sélectionnés)

Article 6

Le spectacle de théâtre sera joué en langue française, sans condition de répertoire ou de style. Il devra avoir fait l'objet d'une demande préalable de droit auprès de la SACD. Sa durée ne devra pas excéder 1h 30. Les compagnies théâtrales devront être impérativement accompagnées d'un technicien. Le temps de montage et de démontage des décors ne devra pas dépasser un service de 4h au total.

Le concert de musique sera donné sans condition de langue ou de style. Sa durée ne devra pas excéder 1h30. Le temps de l'installation et de la balance ne devra pas dépasser un service de 4h au total.

Le Festival se réserve le droit de programmer deux groupes maximum par soir.

Le transport du matériel et du décor seront à la charge des groupes ou des compagnies qui participeront au montage et au démontage avec l'aide des techniciens du lieu d'accueil. Pour le théâtre, les organisateurs ne fourniront aucun décor ou accessoire. Les groupes de musique devront transmettre une fiche technique détaillée ainsi qu'un plan de scène. Les demandes techniques de dernière minute ne seront pas prises en compte.

Article 7

La recette de la billetterie de chaque représentation reviendra intégralement à chaque groupe ou compagnie (**tarif unique de 5€**). Il leur appartiendra, en conséquence, de régler l'intégralité des taxes : TVA (2.10 %), droits d'auteurs (SACD, SACEM)...

Il n'y aura pas de défraiement pour les artistes. En revanche, ceux-ci bénéficieront d'un catering sur place le jour de la représentation.

Article 9

Les organisateurs s'engagent à fournir les éléments de publicité (affiches et tracts) que les artistes veilleront à diffuser auprès de leurs propres relais.

Je soussigné(e).....

Président (e) de la compagnie ou du groupe

Déclare avoir pris connaissance du règlement du Festival Vincennes off et en accepte l'ensemble des clauses sans restriction.

À : le :

Signature du (de la) Président :

Pièces à joindre au dossier :

Pour le théâtre :

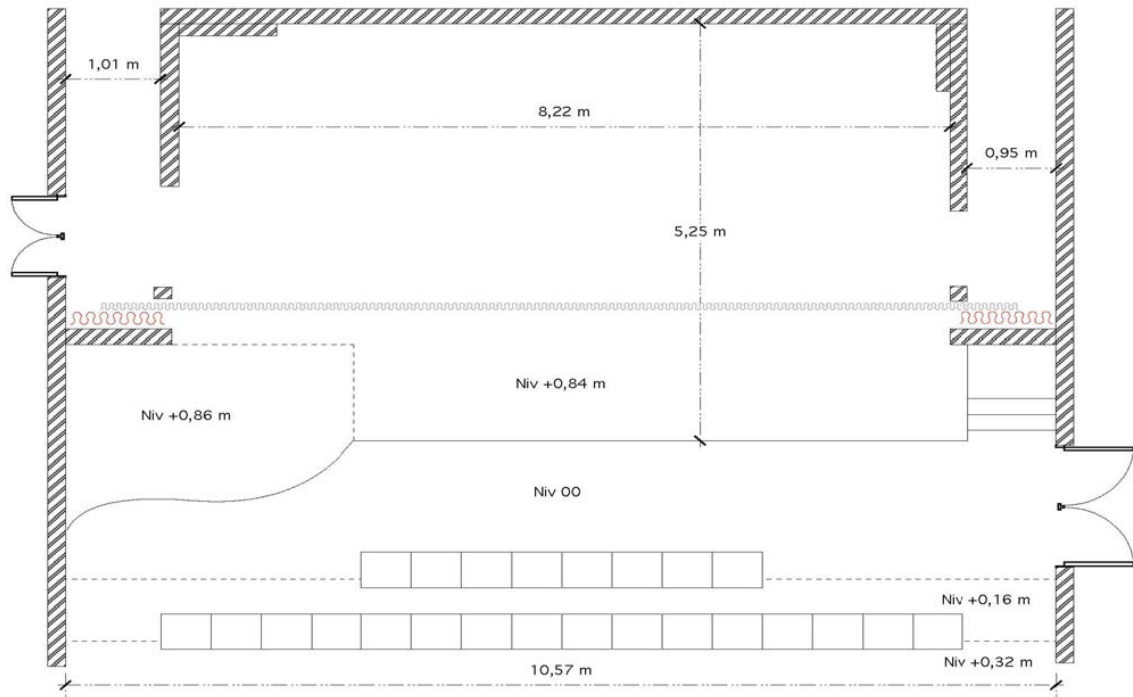
- dossier de présentation de la compagnie
- dossier sur le spectacle, comprenant un synopsis, une note d'intention du metteur en scène et la distribution complète
- 4 photos de qualité du spectacle, libres de droit, sous format électronique JPEG
- fiche technique du spectacle
- photocopie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile
- autorisation de la SACD
- une pièce justificative de l'enregistrement de l'association auprès de la Préfecture

Pour la musique :

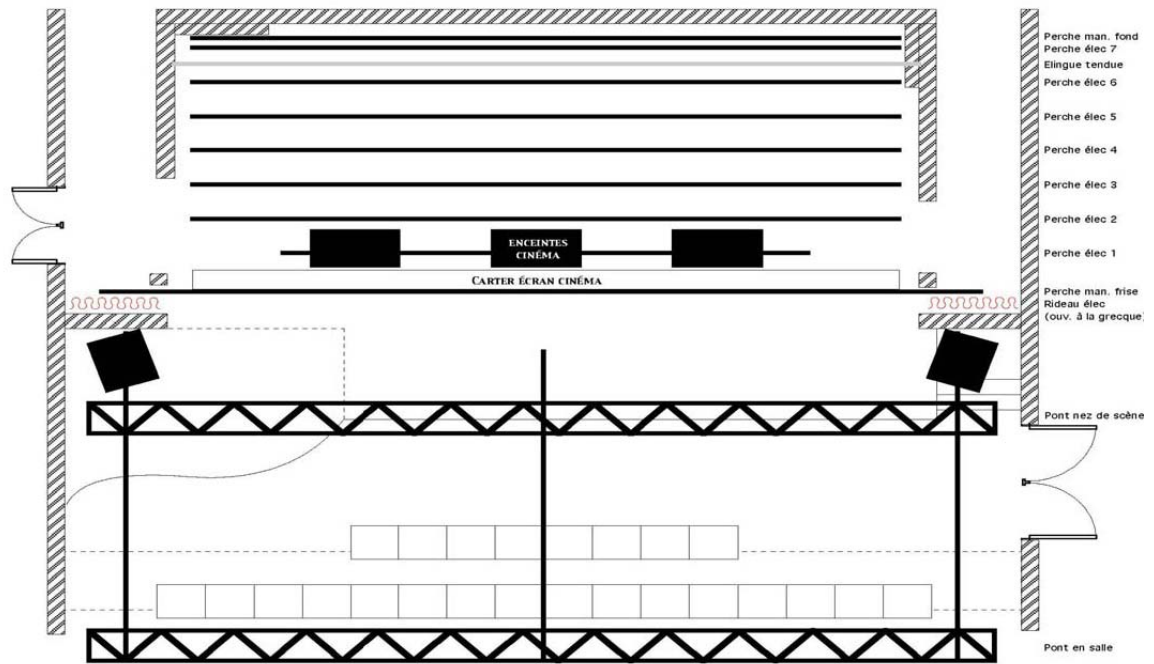
- dossier de présentation du groupe
- fiche technique du concert
- 4 photos de qualité, libres de droit sous format électronique JPEG
- une maquette audio ou vidéo de 3 titres minimum
- photocopie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile
- une pièce justificative de l'enregistrement de l'association auprès de la Préfecture

Tout dossier incomplet sera refusé.

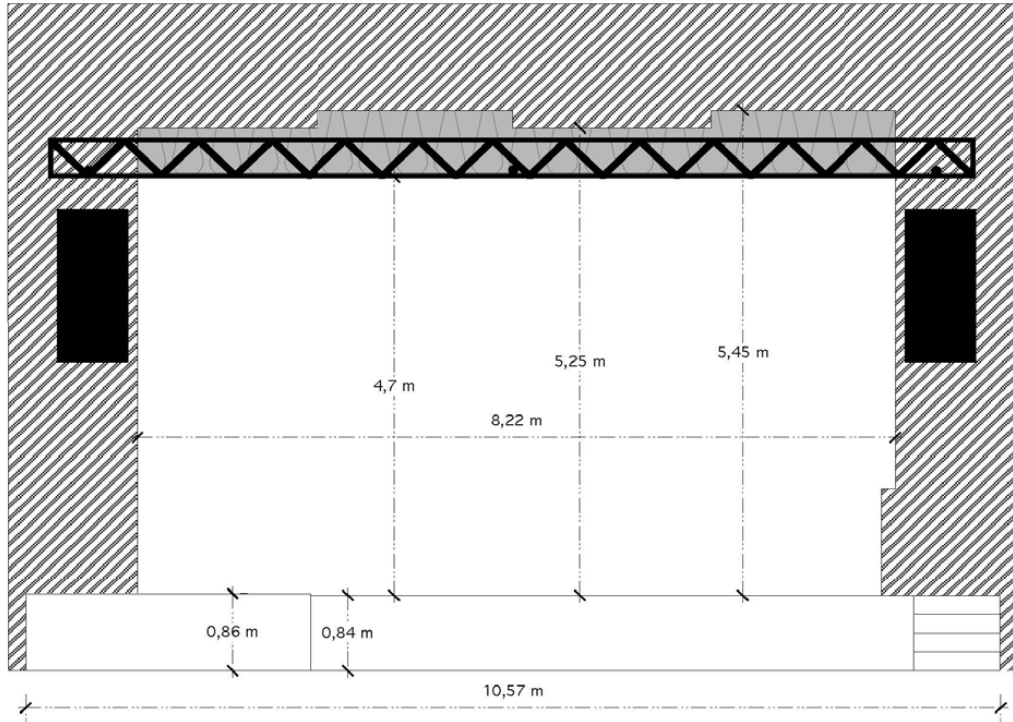
ESPACE D. SORANO - 94300 VINCENNES
PLAN DE LA SALLE - ECHELLE 1/50



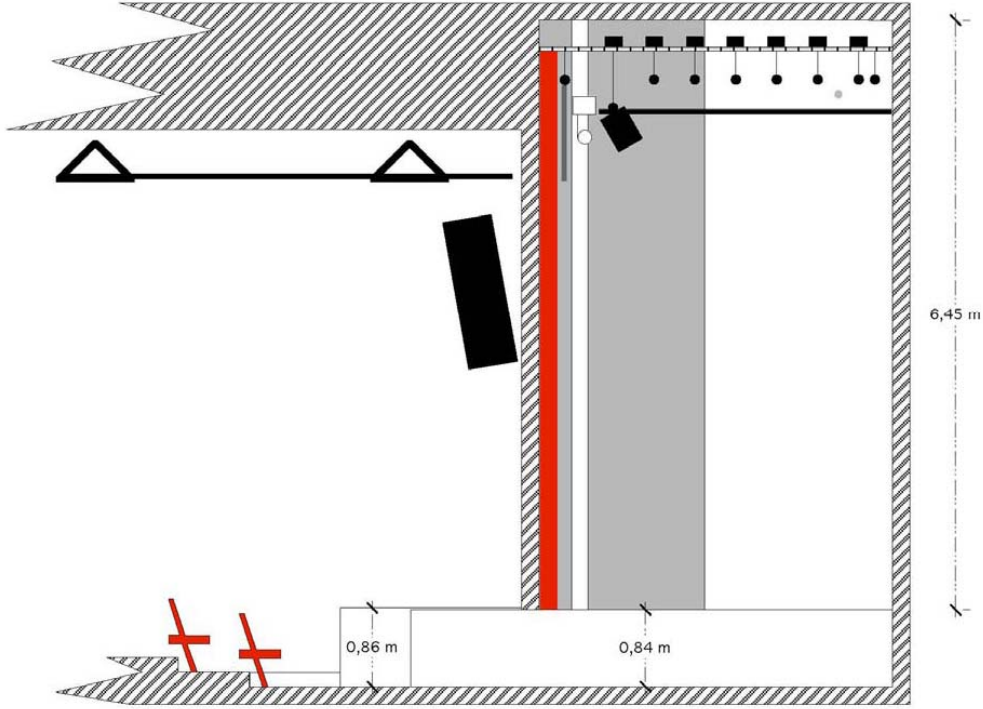
ESPACE D. SORANO - 94300 VINCENNES
PLAN DES PERCHES - ECHELLE 1/50



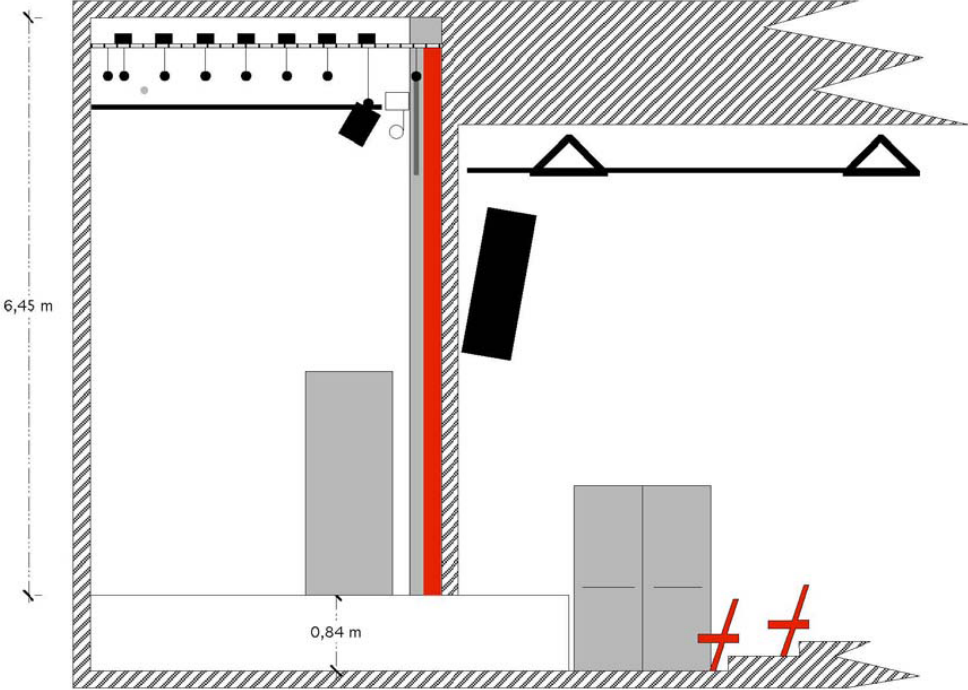
ESPACE D. SORANO - 94300 VINCENNES
COUPE VUE DE FACE - ECHELLE 1/50



ESPACE D. SORANO - 94300 VINCENNES
COUPE LATÉRALE JARDIN - ECHELLE 1/50



ESPACE D. SORANO - 94300 VINCENNES
COUPE LATÉRALE COUR - ECHELLE 1/50



LISTE DU MATÉRIEL LUMIÈRE DE L'ESPACE DANIEL-SORANO

PROJECTEURS

QUANTITÉ	DÉSIGNATION
	PARs
	Par 36 équipé de lampe GE515 et AR1110
37	osram
12	Par 64 court barre de 2
9	Par 64 long couplés
4	Par 64 long solo
13	Par 64 medium solo
	Lampes PAR série FF* et CP**
48	Par court solo
49	
	PC 500 et 650
2	500W PC non halogènes SPECTALUX
4	500W PC non halogènes CREMER
20	650W PC A56C ADB
1	650W Juliat 305 T
1	500W FRESNEL CREMER
	PC 1000
2	1KW PC 310 SH JULIAT
20	1KW PC 310 S JULIAT
7	1KW PC COEMAR
7	1KW PC SOCEM
13	1KW PC ADB
	1KW PC SOCEM équipés en lampe
7	épiscopes
3	1KW PC Fiat Lux
	Autres PC
4	2KW FRESNEL ADB
1	5KW FRESNEL
	AUTRES
12	Lanterne d'horizon 1000W
6	500W CYCLIODE Coda STRAND
12	1KW CYCLIODE ACP 1001 ADB
	Découpes
1	1KW DECOUPE longue LEVRON
4	1KW DECOUPE 613SX (courte) JULIAT
8	1KW DECOUPE 614SX (moyenne) JULIAT
2	2KW DECOUPE 713SX (courte) JULIAT
	1KW DECOUPE HARMONY 15/28
4	STRAND

Divers

1	RAMPE 3X10 LAMPES DICHROIQUES 50W
4	2500W Primalux HELDER (à double allumage)
2	Rampes 12 X 100W en incandescence R80 (1,8 m)
2	Rampe 8 X 100w en incandescence R80 (1m)
1	Sodium Basse Pression 13 W
2	Réglettes fluo non gradables lumière noire
1	Générateur lumière noire 250 W

BT

3	BT 500
1	BT 1000

Théâtre

Mentor ADB	(console à mémoire) avec écran
Gradateurs Eurodim1	85 circuits de 2,5KVA (3 circuits de 2,5KVA spécial FLUO)
Gradateurs Micropack 15	12 circuits de 2,3 KVA

Mobile

Jeu P FAL61 ADB	24 circuits en commande 0-340micro A
Jeu ADB D1T	24 circuits double préparation en commande 0- 340micro A
4 gradateurs FAL62B ADB	6 circuits de 2KVA chacun
1 jeu d'orgue ADB Tenor	

Divers

2	projecteurs de diapositives
1	rétroprojecteur
1	ped pour projecteur
1 lecteur DVD	Denon DN-V 310 (OSD supprimable)
1 vidéoprojecteur	Optoma EP 1690 (2500 lm)
2 vidéoprojecteurs	Optoma EP 781 (4500 lm)

LISTE DU MATÉRIEL SON DE L'ESPACE DANIEL-SORANO

AMPLIFICATEURS

2 amplis QSC PLX 1202 375W
1 Ampli QSC PLX 1602 600W

ENCEINTES

4 MTD 112 avec amplification (façade salle de théâtre)
2 enceintes passives DAS 300W RMS
3 enceintes amplifiées FBT (150 W entrée ligne linkables)
2 enceintes amplifiées YAMAHA MSP 5 (60 W)
2 enceintes amplifiées DAS 108A 200 W (entrée micro et ligne linkable)
6 retours amplifiés QSC K12 (1000W)
2 pieds enceinte

MIX

1 console O3D Yamaha
1 console TAC Bullet (3 entrées stéréo 5 entrées mono) [état délicat]
1 console Soundcraft spirit E6
2 mixer Alesis Multimix 6FX (2 micro/ligne, 2 lignes stéréo, 1 aux stéréo)
1 console 16/4/2 Mackie

LECTEURS

1 lecteur CD Technics SL PG 420A (autopause autocue)
1 lecteur CD TASCAM CD 01U (autopause autocue)
1 lecteur CD Swissonic CDMP1
1 lecteur DVD Denon DN V 310 (OSD mutable)

PÉRIPHÉRIQUES

1 rack effets MONE de TC electronics
1 compresseur DBX 266 XL

MICROS

4 Sennheiser HF Freeport
4 SHURE SM58
1 AKG D320B
2 Sennheiser MD211N
1 Beyer M201N
2 Neumann KM 185
1 Shure BETA 98
1 Shure K10
1 Universum (electret)
Divers chinois : Tbone MB 85*1, MB 55*1, MB 85*1
3 Prodipe DM8 C
3 Prodipe DM8 SD
1 Prodipe SD1

DIVERS

3 isolateurs de ligne (10k/10k) stéréo Canford
6 splitters micro EMO (1 entrée 3 sorties)
2 DI box stereo IMG stage line DIB 102 passive
1 DI box mono EMO passive